

requête, présente beaucoup de difficultés, selon moi, et il pourrait peut-être se trouver un moyen plus pratique d'arriver au but que vous désirez.

M. Lacroix, faisant allusion à certaines paroles que vient de prononcer M. le chan. Bruchési, dit que les instituteurs laïques n'ont pas objection à ce que les religieux qui se livrent à l'enseignement primaire, fassent les mêmes démarches que nous faisons actuellement, mais il est évident que nous n'avons pas à demander pour eux.

Finalement, il est proposé par M. Brisebois, appuyé par F.-X.-P. Demers, qu'un comité formé de MM. U.-E. Archambault, A.-D. Lacroix, F.-X.-P. Demers, J.-O. Cassegrain, G. Robillard, et du Président, soit nommé et chargé d'étudier cette question de la participation à la direction de l'enseignement primaire au comité catholique du Conseil de l'Instruction publique, de voir sous quel mode le plus favorable à l'enseignement primaire cette participation peut avoir lieu, et de modifier en conséquence la requête qui est actuellement devant le comité catholique du Conseil de l'Instruction publique et aussi de faire rapport à la prochaine conférence.

Adopté.

M. Famelart parle ensuite des amendements à la constitution et aux règlements de l'Association, amendements que, finalement il retire de la discussion.

Le conseil d'administration n'ayant pas de rapport à présenter au sujet des comptes du trésorier, M. le Président appelle l'ordre suivant :

Motion concernant l'allocation à accorder au secrétaire. L'auteur de cette motion étant absent, la discussion sur cette motion est renvoyée à une prochaine séance.

L'assemblée étant appelée à décider si la centième conférence de l'Association doit être ou non fêtée, elle nomme un comité formé de MM. Archambault, Lacroix, McGown, Demers, Dupuis, Robillard et Brisebois, chargé de considérer cette question et de dresser un programme, s'il y a lieu de fêter cette centième conférence.

Vint ensuite une intéressante causerie sur l'exposition scolaire à Chicago par M. le chanoine Bruchési, qui s'exprime à peu près comme suit :

Mes premières paroles, dit l'éminent orateur, lorsque que je me suis levé pour faire quelques remarques au sujet de la représentation des instituteurs laïques au comité catholique du Conseil de l'Instruction publique, auraient dû être des paroles de remerciement de l'honneur que M. le président a bien voulu me faire en m'invitant à venir vous donner une conférence sur l'exposition scolaire à Chicago. Déjà, j'ai eu l'occasion de traiter ce sujet devant le cercle Ville-Marie. Tout ce que j'ai dit alors, je ne le répéterai pas ici, car j'ai devant moi une auditoire composé exclusivement d'instituteurs, et je crois l'intéresser davantage en me mettant à un point de vue plus pratique.

D'un autre côté, Messieurs vous pouvez être assurés que je suis très heureux de participer à votre 98ième conférence. Aussi veuillez croire que le souvenir que j'ai gardé de l'avant-dernière réunion à laquelle j'avais le plaisir d'assister pour une première fois, est encore trop présent à mon esprit pour que je n'éprouve pas aujourd'hui une satisfaction bien sensible de me retrouver de nouveau au milieu de vous. D'ailleurs, c'est aussi aujourd'hui mon premier anniversaire comme membre honoraire de votre utile et importante Association, vous me permettrez, sans doute, de la fêter à ma façon en vous faisant part de mes observations sur cette intéressante exposition scolaire à Chicago.

Les expositions, dit M. le Chanoine, sont de plus en plus à la mode du jour, et l'on doit avouer, après tout, qu'il n'est guère profitable à un pays, à une nation de s'abstenir d'y prendre part. Au contraire il y a pour elle intérêt et avantage.

L'orateur fait voir ensuite la différence qui existe entre une exposition agricole, industrielle ou artistique et une exposition scolaire. Tous les désavantages sont assurément pour la dernière. Les premières peuvent facilement montrer tout ce qu'est l'agriculture ou l'industrie; ou les arts dans un pays et conséquemment avoir pleine justice. Il n'en est pas ainsi d'une exposition scolaire, surtout quand un pays est encore jeune, qu'il manque de ressources, ou que dans le peuple existent certaines divergences d'opinion regrettables qui viennent à paralyser les louables efforts de ceux qui se dévouent au